



BAREMES D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarif en vigueur depuis le 19/12/2019

Honoraires de transaction
partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Prix de vente	Bien d'habitation Honoraires partagé entre les parties, soit 50% pour le vendeur et 50% pour l'acquéreur
Jusqu'à 125.000€	Forfait de 7.000€ TTC
De 125.001€ à 150.000€	Forfait de 8.000€ TTC
De 150.001€ à 200.000€	Forfait de 9.000€ TTC
De 200.001€ à 250.000€	Forfait de 10.000€ TTC
+ de 250.001€	5% TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Kap Nord Immo – 51 rue Royale 62100 CALAIS

SARL KAP'NORD IMMO, au capital de 8.000 €, N° SIRET : 832 595 557, Carte Professionnelle : CPI 6204 2017 000 023 033

Garantie Financière : Transaction et Gestion sur Immeuble et Fonds de Commerce : QBE, Coeur Défense Tour A 110 esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex

Montant de la garantie transaction et gestion : 110.000 € : le compte séquestre à la Caisse d'Epargne n°16275 20400 08000317496 73

La délivrance d'une note est obligatoire.